

Public cible :

Gestionnaires conseils
opérateurs sociaux (TC
action sociale)
Gestionnaires maîtrise des
risques. Autres métiers AS

Pré-requis :

Avoir suivi le module 1
"Contrôle interne et cas
pratiques sur la comptabilité
et l'analyse financière + E
LEARNING" avant de suivre
les modules en présentiel

**Picking autorisé si en
poste depuis plus d'un
an**

Modalités pratiques

Durée : 4 jours - 28 heures

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et des
planning sur www.egoc.org

Programmation :

Présentiel

TARIF / COÛT STAGIAIRE

:
600 €

Modalités animation :

En présentiel

Intervenant :

Formateur Institutionnel

Effectif :

Un groupe de 8 agents
minimum

**Taux de satisfaction /
appréciations stagiaires :**

En 2023 : 86 % (33 stag / 3
sessions) / 2022 : 89 % (39
stag / 4 sessions)

AFC - Bloc gestion vérification - Module 4 : Politique et dispositifs financiers en matière de parentalité

MAJ : Mardi 23 janvier 2024

Objectifs professionnels :

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Appréhender la réglementation des prestations de service à la fonction
- Pratiquer @Doc_As
- Intégrer les étapes de la gestion d'un dossier de prestation de service à la fonction
- Identifier et savoir analyser les pièces justificatives à chaque étape du processus
- Connaître les différentes structures et services

Contenu :

Les finalités des structures et services

Les opérateurs, les gestionnaires, les professionnels, les interventions éligibles aux financements Caf

Les règles d'éligibilité et de calcul des prestations de service **LAEP, médiation familiale, espaces rencontre, Réaap, AAD, CLAS**

La convention et les pièces justificatives

Les différentes étapes du dossier ; la procédure nationale de liquidation **Médiation familiale et LAEP et AAD**

Le calcul des prestations de service **Maia - AFAS**

Bonus territoire : conditions d'éligibilité. Lissage et calcul liés aux LAEP et aux ludothèques et le renouvellement

Méthodes mobilisées :

Alternance de méthodes didactiques et actives s'appuyant sur les compétences et pratiques des stagiaires.

Exercices individuels et en sous-groupe, avec une base formation

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure,



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43